



Bulletin d'information du SNITPECT-FO

29 avril 2014

Pour recevoir chaque jour les nouveaux articles du site, suis l'actualité par flux RSS ! <http://www.snitpect.fr/Comment-s-abonner-aux-flux-rss-du>

Chantiers Post-Assises :

Flash n°2 : Des solutions concrètes pour la dynamique de nos parcours professionnels.

Dans le cadre d'une inévitable réforme du statut et d'une incontournable revalorisation des grilles indiciaires, particulièrement au 1er niveau de grade, pour retrouver des parcours dynamiques et faciliter la mobilité transversale, il est impératif et urgent de transformer l'emploi fonctionnel d'ICTPE en un véritable 3ème grade culminant HEB. Rien de plus légitime, 10 ans après sa création présentée en 2004 par l'administration comme une mesure transitoire vers le statut à 3 grades !

[Télécharge le Flash n°2 chantiers post-assises](#)

Réorganisation de services

CEREMA : réunion préparatoire au 1^{er} CA

En préparation du 1er Conseil d'Administration de l'Établissement Public, qui s'est tenu le 25 avril 2014, Bernard Larrourou a tenu à réunir les représentants des organisations syndicales.

[Télécharge le compte-rendu FO](#)

CEREMA : Le CA a trouvé son président !

Les administrateurs désignés par FO vous informent de l'élection de Pierre JARLIER en tant que président du CA, et de Christine BOUCHET, chef du service de l'administration générale et de la stratégie (SAGS) de la DGITM en tant que vice présidente.

FO et le SNITPECT-FO ont œuvré dès l'origine pour que la gouvernance du CEREMA laisse une large place aux représentants des collectivités territoriales, y conditionnant la signature de FO au bas du protocole de décembre 2012, et se félicitent aujourd'hui de leur participation au plus haut niveau dans les instances décisionnaires de l'établissement.

Indéfectiblement attachés aux principes de neutralité et d'indépendance qui constituent les valeurs fondatrices de FO, ses représentants n'ont pas orienté le choix du conseil d'administration dans la désignation de son président. Pour autant, ils ont été attentifs à ce que les représentants de l'administration s'attachent à tenir, dans le cadre de ce premier vote, l'engagement ministériel de ce réel partage de la gouvernance du CEREMA.

[Lis la suite et télécharge la déclaration préalable des administrateurs FO.](#)

VNF : Boycott de la réunion DG/DSC du 3 avril 2014, l'intersyndicale dit STOP !

L'intersyndicale VNF décide du boycott de toutes les réunions OS/DG et la suspension de tous les projets de service. Cette action s'étendra à partir du 15 avril à toutes les réunions locales et nationales hors CAP et CCOPA dans l'intérêt des personnels.

Les réponses de la direction générale de VNF à notre déclaration préalable montre que la DG s'inscrit dans la politique d'austérité du Gouvernement. La ligne politique de VNF est en pleine contradiction avec la mise en place de l'EPA VNF, outil normalement créé pour une relance de la voie d'eau.

[Lis la suite et télécharge la déclaration FO](#)

DDI : CT du 17 avril 2014

Les problématiques d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail enfin sur la table ! Un premier pas pour FO, placé sous vigilance, exigence mais aucune complaisance !

Force Ouvrière revendique depuis 2012, la mise en place d'un CHSCT central des DDI, pour combler l'absence criante d'instance permettant de prévenir les risques psychosociaux et d'améliorer la qualité de vie au travail des agents.

[Retrouve la déclaration préalable et le compte-rendu](#)

Avenir des missions

Priorités des DDT-M et charte d'engagement des DREAL ou en d'autres mots : *une barque bien chargée et un engagement à ne plus faire de vagues !*

Par note du 28 janvier 2014, les DDT(M) ont reçu le document annuel de priorités (DAP) des 4 ministères concernés en matière de portage des politiques publiques pour l'année 2014.

Quelques semaines auparavant, le 2 janvier 2014, nos ministres, le secrétaire général et les représentants des services régionaux (comprenant les DREAL, DEAL, DRIEE, DRIEA et DRIHL) ont signé la charte d'engagements des DREAL, qui a essentiellement pour objectif de rappeler à ces derniers la nécessité de « dématérialiser, simplifier et raccourcir les procédures »

[Télécharge l'analyse du SNITPECT-FO, le DAP des DDT-M et la charte des DREAL](#)

ADS-ATESAT : proposition de lettre aux directions

Présenté comme une instance provisoire devant permettre un meilleur pilotage des réformes ADS et ATESAT, le comité de suivi est consulté sur un projet de courrier aux directrices et directeurs de DDT-M, à la suite de la réunion du 26 mars 2014.

Les représentants FO à ce comité de suivi ont réagi pour dire ce que FO voudrait voir écrit clairement.

[Télécharge le projet de lettre annoté FO et la réponse FO au SG Medde Mlet](#)

Vie des services

CHSCT-M du 28 mars 2014 : projet d'instruction prévention des RPS

Présidée par Vincent Mazauric, Secrétaire Général, puis en fin de séance par le nouveau DRH adjoint, Eric Le Guern, cette séance du CHSCT-M marque une étape importante dans la reconnaissance par nos ministères, de l'existence des risques psychosociaux et de ses facteurs de risques.

Néanmoins FO, principal contributeur du GT RPS, a dénoncé une fois encore l'absence de moyens réels consacrés à ce plan de prévention présenté comme un plan d'actions.

[Retrouve le compte-rendu des débats du CHSCT-M](#)

Hygiène et sécurité : le cahier de revendications de FO

[Télécharge](#) le cahier des revendications de la FEETS-FO concernant l'amélioration de l'hygiène, de la santé et des conditions de travail des agents MEDDE / MLET.

Gestion du corps

Promotions 2015 à IDTPE et ICTPE : le 31 mai 2014 est la date limite de transmission aux IG

Le SNITPECT-FO encourage ses représentants dans les services à solliciter et à participer aux réunions de concertation sur les promotions, prévues par la circulaire promotion. Ces réunions permettent de veiller au fait qu'aucun ITPE ne soit oublié dans l'examen des promouvables, et que les critères de la charte de gestion sont bien respectés. Dans l'attente de la publication de la circulaire « promotions », [télécharge les fiches promotions ID et ICTPE ainsi que les noms des harmonisateurs](#)

Liste d'aptitude IPEF au titre de 2014

L'arrêté est parue avec 8 places offertes. Pour voir les conditions, tu peux télécharger [l'arrêté](#)

Comité de domaines :

Retrouve les séances des comités d'évaluation scientifique et technique de domaine en téléchargeant le [planning 2014](#).

Concours externe :

[L'arrêté du 17 avril 2014](#) fixant le nombre de postes (ENTPE/ENSG/Météo et Mines de Douai) pour 2014 est paru.

Activités de recherches : la campagne d'évaluation CESAAR 2014 est lancée

Date limite de dépôt des candidatures : 23 mai.

Pour en savoir plus, [lis l'article](#).

Vie syndicale

La tribune de mars 2014

Au sommaire : enjeux 2014, suite des assises, élections professionnelles, l'organisation du dialogue social dans les établissements publics, ITPE à l'honneur ...

[Télécharge la revue de la tribune et le cahier des revendications 2014](#)

Mesures catégorielles 2014 : le 2ème round n'aura pas lieu

Destination « zéro-catégo 2014 » pour les agents du MEDDE/MLET ?

A l'occasion de la bilatérale du 28 janvier 2014, le SNITPECT-FO a posé ses premiers jalons en matière de revendications pour le corps des ITPE, face à un bilan 2013 peu réjouissant et des perspectives 2014 déjà loin d'être satisfaisantes.

Le 24 avril, devait se tenir la réunion plénière de présentation des mesures catégorielles 2014 retenues par l'administration. Il n'en fut rien, la réunion étant tout bonnement repoussée à une échéance inconnue à ce stade. Problème d'agenda ? Période de vacances scolaires non anticipée ? Ou bien tout simplement les premiers effets palpables du coup de rabot de 18 milliards programmé par le gouvernement sur les budgets de l'Etat, dans le cadre du « pacte de responsabilité » dénoncé par FO ?

[Lis la suite](#)

FO alerte les ministres sur les problèmes de rémunération

Trop-perçus, manques à gagner, pertes irrémédiables du niveau de pension !

De nombreux agents subissent des difficultés pour être rémunérés : retards très importants dans la prise des arrêtés de changement d'échelon ou de grade, absence de primes pendant plusieurs mois, retards de plusieurs mois dans le paiement des heures supplémentaires ou des indemnités d'astreinte, d'intérim, de mobilité, de mission voire non reconnaissance des droits à percevoir ces primes et indemnités, retard ou absence de notification des coefficients individuels de primes

[Lis la suite et télécharge la lettre adressé aux ministres](#)

Trop perçus sur salaires : que faire ?

Depuis fin 2013, une vague de reprises pour « trop perçus » a lieu, sans pour autant que des explications soient données à l'agent concerné.

Pour en savoir plus sur la marche à suivre, télécharge [les conseils et recommandations de FO](#).

Le SNITPECT-FO appelle à la grève le 15 mai 2014

Parce que l'avenir de nos parcours professionnels, de nos carrières, de nos services est aujourd'hui en jeu face aux attaques incessantes et amplifiées envers les services publics et les fonctionnaires, tous les ITPE sont appelés à cesser le travail le 15 mai 2014 pour défendre leur statut, la fonction publique, les missions et pour revendiquer l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

[Retrouve l'appel à la grève](#)

Guide et permanence « SOS Impôts »

Force Ouvrière a diffusé son « spécial Impôts 2014 » à partir du 24 avril 2014 (n°3113 de FO Hebdo).

Une permanence spécialisée sera mise à disposition du lundi 12 au vendredi 23 mai 2014, inclus, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Lis [l'article](#) pour en savoir plus.

Service aux adhérents : consultation juridique

Retrouve [les dates](#) pour les consultations juridiques en droit administratif.

Adhésion au SNITPECT-FO

Pour soutenir les combats du SNITPECT-FO (défense individuelle, avancées statutaires, portage de dossiers transversaux aux niveaux ministériels et interministériels...), nous avons besoin de conserver notre indépendance. Elle passe par chacun de ses adhérents.

Pense à toi, pense à ton syndicat, LE syndicat des ITPE! Lien [Pour adhérer](#)

Les cotisations sont à régler auprès du trésorier de section. En cas de difficulté, merci de contacter la permanence à l'adresse snitpect@snitpect.fr ou au téléphone 01 42 72 45 24.

Gardons le cap !